

Aucune limite d'âge
Prise en charge des frais médicaux à concurrence de 500.000 €
Prise en charge des frais hôteliers en cas de mise en quarantaine
Option ZAP+ pour l'annulation, y compris en cas de COVID-19

À PARTIR DE :

23€

COTISATION EN FONCTION DE LA DESTINATION

Cette assurance multirisque couvre les séjours touristiques allant jusqu'à 6 mois et inclut les garanties « assistance spéciale COVID », comme la prise en charge des frais d'hébergement suite à une quarantaine.

Ses garanties complètes à un prix attractif peuvent être renforcées par l'option AVA ZAP+ qui couvre les annulations, y compris pour des événements liés à la pandémie, comme le test positif, le cas contact et l'absence de vaccination.

CRITÈRES

DURÉE DE LA GARANTIE

JUSQU'À 184 JOURS

RÉSIDENCE

PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

NATURE DU SÉJOUR

**COURT SÉJOUR,
LONG SÉJOUR**

DESTINATION

MONDE ENTIER

LIMITE D'ÂGE

AUCUNE

GARANTIES



OPTIONS



RENFORTS, OPTIONS & TARIFS

COTISATION PAR PERSONNE

Souscription	Union Européenne / Espace Schengen	Autre destination	USA et/ou Canada
Jusqu'à 6 j	23 €	36 €	47 €
Jusqu'à 15 j	33 €	52 €	69 €
Jusqu'à 30 j	48 €	76 €	102 €
Jusqu'à 31 j	63 €	100 €	134 €
Jusqu'à 62 j	75 €	119 €	161 €
Jusqu'à 92 j	87 €	138 €	187 €
Jusqu'à 123 j	99 €	157 €	213 €
Jusqu'à 153 j	111 €	176 €	239 €
Jusqu'à 184 j	122 €	195 €	265 €

LES OPTIONS

- à souscrire le jour de l'adhésion -

AVA ZAP+ :

• 4% du prix du voyage TTC avec un minimum de 20 € par personne.

infos

- Aucun questionnaire médical préalable.
- En cas de voyages multiples dans l'année, nous vous recommandons l'AVAntages 360.

LES GARANTIES, MONTANTS & LIMITES

 FRAIS MÉDICAUX	FRAIS MÉDICAUX À L'ÉTRANGER	Maximum : 500.000 € , franchise de 30 €
	• EN CAS D'HOSPITALISATION	Avance des frais
	• HORS HOSPITALISATION	Remboursement en complément de la Sécurité Sociale (médecin, pharmacie) ou à défaut au 1er euro
	• SOINS DENTAIRES D'URGENCES	Maximum : 300 €
 BAGAGES	PERTE, VOL OU DÉTÉRIORATION DE BAGAGES	<ul style="list-style-type: none"> Maximum : 2 000 € par assuré et 4.000 € par événement Franchise par assuré : 50 € Objets de valeur : remboursement à 50 % du montant de la garantie
 RAPATRIEMENT & ASSISTANCE	TÉLÉCONSULTATION AVANT LE DÉPART	Frais réels
	MISE À DISPOSITION D'UN TITRE DE TRANSPORT RETOUR EN CAS DE DÉCÈS D'UN PARENT PROCHE	Frais réels
	RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ À SON DOMICILE	Frais réels
	RAPATRIEMENT DES ACCOMPAGNANTS	Frais réels
	RETOUR ACCOMPAGNÉ DES ENFANTS MINEURS	Frais réels
	RAPATRIEMENT DU CORPS EN CAS DE DÉCÈS	Frais réels
	FRAIS FUNÉRAIRES NÉCESSAIRES AU TRANSPORT	Maximum : 2.300 €
	PRISE EN CHARGE D'UN TITRE DE TRANSPORT ET DES FRAIS DE SÉJOUR POUR UN MEMBRE DE LA FAMILLE	<ul style="list-style-type: none"> Billet aller-retour Maximum par personne et par jour : 80 € Maximum : 10 nuits
	RETOUR IMPOSSIBLE	Maximum : 1.000 €
	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE PROLONGATION DE SÉJOUR DE L'ASSURÉ	<ul style="list-style-type: none"> Maximum par nuit : 80 € Maximum : 14 nuits
	FRAIS D'HÉBERGEMENT SUITE À QUARANTAINE	<ul style="list-style-type: none"> Maximum par nuit : 80 € Maximum : 14 nuits
	VALISE DE SECOURS, FORFAIT TÉLÉPHONIQUE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE SUITE À QUARANTAINE	Frais réels
	ASSISTANCE COMPLÉMENTAIRE AU DOMICILE SUITE À RAPATRIEMENT	Frais réels
	ASSISTANCE JURIDIQUE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 3.100 €
	CAUTION PÉNALE À L'ÉTRANGER	Maximum par Assuré : 15.300 €
FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS	Max./assuré : 5.000 €	
 INCIDENT VOYAGE	RETARD DE BAGAGES DE PLUS DE 24H	Maximum par Assuré : 300 €
	RETARD D'AVION DE PLUS DE 5H	Maximum par Assuré : 150 €
	AVANCE DE FONDS EN CAS DE PERTE/VOL DE VOS MOYENS DE PAIEMENT, DE PASSEPORT	Maximum par Assuré : 1 500 €
	TRANSMISSION DES MESSAGES URGENTS	Frais réels
 IND. ACCIDENT	CAPITAL EN CAS DE DÉCÈS ACCIDENTEL OU D'INVALIDITÉ SUPÉRIEURE À 10%	Par assuré : 10.000 € Maximum par événement : 50.000 €
 RESP. CIVILE	RESPONSABILITÉ CIVILE À L'ÉTRANGER	<ul style="list-style-type: none"> Maximum dommages corporels, matériels et immatériels : 4.500.000 €, dont 750.000 € pour les dommages matériels et immatériels avec franchise de 150 €
OPTION ANNULATION AVA ZAP+		
 ANNULATION	ANNULATION DE VOYAGE POUR RAISONS MÉDICALES Y COMPRIS EN CAS DE COVID (TEST PCR, CAS CONTACT ET DÉFAUT DE VACCINATION)	Maximum : 6.000 € par personne et 30.000 € par événement
	ANNULATION TOUT SAUF	Maximum : 6.000 € par personne et 30.000 € par événement Franchise : 50 €

**PIONNIER DE L'ASSURANCE VOYAGE
ET DE L'ASSISTANCE DEPUIS 1981**